

Accueil extra-scolaire

Charte de bonne conduite pour l'enfant inscrit

Cette charte définit les règles de vie que je m'engage à respecter et les comportements que le personnel de l'accueil de Fétigny-Ménieres attend de moi quand je suis à l'accueil extra-scolaire :



Je vais à l'accueil le jour et pour les horaires auxquels mes parents m'ont inscrit.



A la sortie des classes ou du bus scolaire, je me rends à l'accueil. Je ne cours pas sur le chemin, j'attends l'autorisation du personnel de l'accueil pour me rendre dans la cour pour jouer après les différentes activités de l'accueil (repas – devoirs – autres activités)



Je dois respecter toutes les personnes de l'accueil, adultes et enfants. Je suis poli, je ne dis pas de gros mots ni insultes, je salue les adultes que je rencontre.



Je n'utilise aucun matériel électronique (montres connectées, I-pod, MP3, jeux électroniques, téléphones portables, tablettes numériques, etc,...)



J'ai pris bonne note que le vélo, la trottinette, le skateboard et les patins et chaussures à roulettes sont interdits à l'accueil.



Je dois retirer et ranger mon manteau, mon sac d'école, mes chaussures et mettre mes pantoufles avant d'entrer dans le local de l'accueil.



Je parle doucement, et je me déplace calmement dans les locaux de l'accueil.



Si j'apporte des jeux ou jouets, je suis seul responsable de ceux-ci.



Je suis tenu à participer aux tâches et aux activités selon la demande du personnel de l'accueil (mettre ou débarrasser la table, ranger le matériel, aider quelqu'un dans une activité...)



Je prends soin du matériel mis à disposition et respecte les locaux, le mobilier.



Je gère mes conflits sans me bagarrer.



Je me lave les mains après avoir été aux toilettes et avant et après le repas.



A table, je mange tranquillement et proprement.



Après le repas, je me brosse les dents.



Je tire la chasse d'eau en sortant des toilettes.



J'aide à ranger les jouets et le matériel utilisé avant de partir.

Je tiens compte des remarques faites par le personnel de l'accueil. Je peux être rappelé à l'ordre, si je ne respecte pas ces consignes.

A retourner

Nom et Prénom de l'enfant : _____

Signature des parents et de l'enfant :

Les parents s'engagent, par l'inscription de leur enfant, à lui expliquer et à lui faire respecter la charte de bonne conduite. En cas de non-respect répété des règles consignées dans cette charte, le/la responsable prendra contact avec les parents. En cas d'indiscipline grave ou répétée, une suspension, voire une exclusion de l'accueil peut être décidée par la commission de l'accueil sur proposition du/de la responsable de l'accueil.